

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Centres Psycho-médico-sociaux

Bruxelles, Janvier 2021

Madame, Monsieur,
Chers parents,

La pandémie virus Covid19 reste très présente.
Même si nous comptons sur l'aide que va nous apporter la vaccination, il est absolument nécessaire de **poursuivre nos efforts**.

Nous vous rappelons l'obligation de **quarantaine** pour toutes les **personnes infectées et leurs contacts étroits**.

Le centre PMS de l'établissement scolaire de votre enfant est chargé de réaliser d'identifier les contacts des élèves au sein de l'école.

Nous nous permettons donc d'insister sur la nécessité **d'informer la direction** de l'école de votre enfant ou **le centre PMS**, en cas de résultat positif à la COVID-19 pour votre enfant ou un membre de votre foyer.

L'équipe PMS est à votre disposition pour aborder avec vous toutes questions relatives aux difficultés de vos enfants. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.
Nous vous souhaitons une année 2021 sereine.

Dominique Clajot, Directrice
Auxiliaire Paramédicale - 0479968773

Retour de zone rouge

Ou

Test Covid positif

Ou

1 personne infectée au sein du foyer



Quarantaine + Prévenir le centre PMS

